

REMARQUE : SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR, VOUS POUVEZ ÊTRE TITULAIRE DE CERTAINS DROITS RECONNUS PAR LA LOI QUI NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE MODIFICATION PAR UN CONTRAT. AUCUNE DISPOSITION DES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE N'AURA POUR EFFET DE MODIFIER CES DROITS RECONNUS PAR LA LOI DANS LA MESURE OÙ DE TELLES MODIFICATIONS SONT EXPRESSÉMENT INTERDITES PAR LA LOI APPLICABLE. SI UNE TRADUCTION DE CES MODALITÉS DE LICENCE DANS UNE TOUTE AUTRE LANGUE EST EXIGÉE PAR LA LOI, LA VERSION ANGLAISE DE CES MODALITÉS DE LICENCE PRÉVAUDRA DANS LA MESURE OÙ IL EXISTE TOUTE FORME DE CONTRADICTION OU DE DIVERGENCE ENTRE LA VERSION ANGLAISE ET SA TRADUCTION, QUELLE QU'ELLE SOIT. SI CES MODALITÉS DE LICENCE VOUS SONT PRÉSENTÉES DANS UNE LANGUE AUTRE QUE L'ANGLAIS, RIM N'AGIT DE LA SORTE QU'AUX FINS DE COMMODITÉ POUR VOUS.

MODALITÉS DE LICENCE CONCERNANT
LE MODULE D'EXTENSION AMÉLIORÉ GMAIL OU GOOGLE MAIL POUR LE
LOGICIEL BLACKBERRY

Research In Motion Limited ou une de ses affiliées (« RIM ») est heureuse de mettre gratuitement à votre disposition les applications logicielles portatives suivantes :

le module d'extension Gmail ou Google Mail pour le Logiciel BlackBerry (le « Logiciel Client ») est un Logiciel Portatif BlackBerry qui facilite l'utilisation de certains produits portatifs pour utiliser et accéder au service de messagerie Gmail ou Google Mail proposé par Google Inc. (le « Service faisant l'objet de l'accès »).

LE LOGICIEL CLIENT VOUS EST CONCÉDÉ SOUS LICENCE PAR RIM EN VERTU DES MODALITÉS DE LA CONVENTION DE LICENCE NORMALE DU LOGICIEL BLACKBERRY DE RIM (« BBSLA ») TELLE QUE MODIFIÉE PAR LE PRÉSENT ADDENDA. IL EST FAIT COLLECTIVEMENT RÉFÉRENCE AU PRÉSENT ADDENDA ET À LA BBSLA EN TANT QUE « MODALITÉS DE LICENCE » EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL CLIENT. Sauf en cas de définition contraire aux présentes, tous les termes en majuscules utilisés aux présentes auront les significations qui leurs sont attribuées dans la BBSLA.

EN ACCEPTANT CES MODALITÉS DE LICENCE EN CLIQUANT SUR « J'ACCEPTÉ » À L'ENDROIT INDIQUÉ CI-DESSOUS, VOUS ACCEPTEZ DE FAÇON INDIVIDUELLE, OU SI VOUS ÊTES AUTORISÉ À ACQUÉRIR LE LOGICIEL CLIENT POUR LE COMPTE DE VOTRE ENTREPRISE OU D'UNE AUTRE ORGANISATION, ALORS L'ENTITÉ AU PROFIT DE LAQUELLE VOUS AGISSEZ, (DANS TOUS LES CAS « VOUS ») ACCEPTE D'ÊTRE LIÉE PAR LES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE EN CE QUI CONCERNE LE LOGICIEL CLIENT.

LA « BBSLA » EST CONSTITUÉE DE LA FUSION ENTRE LA CONVENTION DE LICENCE DU LOGICIEL DE SERVEUR D'ENTREPRISE BLACKBERRY PRÉCÉDENTE ET LES CONVENTIONS DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL/DU LOGICIEL BLACKBERRY. Afin de garantir : (a) la cohérence entre les modalités de base concernant tous les logiciels utilisés dans le cadre de Votre solution BlackBerry; et (b) la clarté concernant les modalités de licence qui s'appliquent aux différentes composantes du Logiciel Portatif BlackBerry, quelle que soit la façon dont Vous avez acquis ce Logiciel Portatif BlackBerry, EN INDIQUANT QUE VOUS ACCEPTEZ LES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE DE LA

FAÇON STIPULÉE CI-DESSUS, VOUS ACCEPTEZ ÉGALEMENT QUE, À LA DATE DE VOTRE ACCEPTATION DES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE, LA BBSLA ANNULE ET REMPLACE TOUTE CONVENTION DE LICENCE DE LOGICIEL RIM ANTÉRIEURE QUI S'APPLIQUE ACTUELLEMENT À TOUT AUTRE LOGICIEL LORSQU'UTILISÉ DANS LE CADRE DE VOTRE SOLUTION BLACKBERRY. SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DÉJÀ DE LA BBSLA, VOUS POUVEZ L'OBTENIR AU WWW.BLACKBERRY.COM OU EN COMMUNIQUANT AVEC RIM À L'ADRESSE SUIVANTE : LEGALINFO@RIM.COM.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES PRÉOCCUPATIONS AU SUJET DES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC RIM À L'ADRESSE SUIVANTE : legalinfo@rim.com. SI VOUS N'ÊTES PAS PRÊT OU AUTORISÉ À ACCEPTER LES PRÉSENTES MODALITÉS DE LICENCE, N'EFFECTUEZ PAS LE TÉLÉCHARGEMENT, L'INSTALLATION OU L'UTILISATION DU LOGICIEL CLIENT OU D'UNE QUELCONQUE PARTIE DE CELUI-CI, CAR VOUS NE DISPOSEZ D'AUCUN DROIT D'AGIR DE LA SORTE.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Logiciel Client Vous facilite l'accès et l'utilisation du Service faisant l'objet de l'accès. RIM est heureuse de mettre à Votre disposition le Logiciel Client mais ne peut le faire que si Vous comprenez, reconnaissez et acceptez de façon claire que le Service faisant l'objet de l'accès constitue un Service d'une Tierce Partie et/ou fournit l'accès à un Logiciel, à un Service ou à un Contenu d'une Tierce Partie, à des Sites Liés et/ou à d'autres Sites fournis par Google Inc. et/ou d'autres tierces parties qui ne sont pas sous le contrôle de RIM. Vous devez prendre soin de Vous assurer que Vous savez avec qui Vous faites affaire et que Vous connaissez les modalités et conditions de toutes les conventions applicables, y compris, sans s'y limiter, les modalités d'utilisation, les modalités de licence de l'utilisateur final, les modalités de paiement et les modalités associées (incluant les modalités de garantie, de retour et de remboursement sans limitation), les clauses et dispositions sur la confidentialité et les caractéristiques de sécurité afin de protéger vos renseignements personnels. Afin d'utiliser le Logiciel Client sur votre Produit Portatif pour avoir accès au Service faisant l'objet de l'accès et l'utiliser : (a) Vous devez posséder un compte en vigueur et actif concernant le Service faisant l'objet de l'accès, compte qui sera régi par les modalités que Vous acceptez concernant le Service faisant l'objet de l'accès; (b) Votre prestataire de temps d'antenne doit Vous autoriser à accéder au Service faisant l'objet de l'accès au moyen de votre Produit Portatif; et (c) le Logiciel Client doit être conçu pour fonctionner sur Votre version particulière du Logiciel Portatif BlackBerry figurant sur votre Produit Portatif.

MODALITÉS PARTICULIÈRES POUR LE LOGICIEL CLIENT

1. Définition de « Logiciel Portatif BlackBerry ». Le Logiciel Client sera présumé être inclus dans la définition du « Logiciel Portatif BlackBerry » au terme de la BBSLA.
2. Support limité, absence de garantie et de responsabilité. Si, autrement que de la façon expressément envisagée par la présente Convention, le Logiciel Client fait défaut de fonctionner conformément à la Documentation dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date à laquelle Vous l'avez installé sur votre Produit Portatif, Vous pouvez communiquer avec RIM et RIM mettra en œuvre des efforts raisonnables sur le plan commercial pour effectuer une correction ou pour Vous fournir une solution de rechange concernant le problème (lequel correctif ou laquelle solution de rechange peuvent Vous être fournis à la discrétion de RIM

exercée de façon raisonnable sous une des nombreuses formes existantes, y compris dans le cadre d'un support téléphonique ou par courriel Vous étant offert, sous forme d'une version ou d'un correctif logiciels disponibles de façon générale, sur le site Web de RIM ou sous toute autre forme dont RIM Vous informe). Cependant, Vous reconnaissez et acceptez qu'en raison de la nature du Logiciel Client, RIM ne dispose d'aucun contrôle concernant plusieurs de ses caractéristiques et fonctionnalités et ne peut pas être en mesure de résoudre un problème que Vous rencontrez en mettant en œuvre des efforts raisonnables sur le plan commercial ou autrement. Le Logiciel Client Vous est fourni en tant que supplément gratuit au Logiciel Portatif BlackBerry de RIM et il facilite Votre utilisation d'un service d'une tierce partie et/ou l'accès à un Logiciel, à un Service ou à un Contenu d'une Tierce Partie, à des Sites Liés et/ou à d'autres Sites. En conséquence, dans la mesure où cela n'est pas expressément interdit par les lois de Votre juridiction : (a) la présente disposition annule et remplace toute garantie expresse concernant le Logiciel Portatif BlackBerry stipulée dans la BBSLA concernant le Logiciel Client, et mentionne l'unique recours dont Vous disposez concernant tout problème que Vous rencontrez avec le Logiciel Client; (b) le Logiciel Client est mis à Votre disposition « EN L'ÉTAT » ET « SELON LA DISPONIBILITÉ »; (c) EN PLUS DES LIMITATIONS, EXCLUSIONS ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ STIPULÉS DANS LA BBSLA, RIM N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ, L'UTILISATION, LA PERFORMANCE OU L'ABSENCE DE PERFORMANCE DU LOGICIEL CLIENT, DU SERVICE FAISANT L'OBJET DE L'ACCÈS, DU LOGICIEL, SERVICE OU CONTENU D'UNE TIERCE PARTIE, DE SITES LIÉS OU D'AUTRES SITES. DE PLUS, RIM N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT CONSÉCUTIF OU SE RAPPORTANT AU LOGICIEL CLIENT, AU SERVICE FAISANT L'OBJET DE L'ACCÈS, AU LOGICIEL, SERVICE OU CONTENU D'UNE TIERCE PARTIE, DE SITES LIÉS OU D'AUTRES SITES QUEL QUE SOIT LE MOTIF DE RECOURS DONNANT NAISSANCE À DE TELS DOMMAGES ET SANS ÉGARD AU FAIT QUE RIM AIT ÉTÉ INFORMÉ DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES; et (d) le Service faisant l'objet de l'accès peut devenir indisponible pour Vous à tout moment et/ou le Logiciel Client peut à tout moment cesser de Vous permettre d'avoir accès au service faisant l'objet de l'accès et Vous ne disposerez d'aucun recours à l'encontre de RIM en pareil cas. Vous reconnaissez et acceptez que RIM serait dans l'obligation de facturer des frais importants concernant le Logiciel Client et pourrait ne pas être en mesure d'offrir le Logiciel Client en l'absence de tels déagements, limitations et exclusions.

3.. Résiliation. Sans limiter ce qui précède, et en plus des droits de résiliation de RIM concernant la BBSLA, en raison de la nature du Logiciel Client, du Service faisant l'objet de l'accès, du Logiciel, Service ou Contenu d'une Tierce Partie, de Sites Liés et/ou d'autres Sites, RIM se réserve le droit, sans obligation, de résilier à tout moment Votre licence en ce qui a trait au Logiciel Client, pour quelque raison que ce soit et sans Vous envoyer de préavis; cependant, si cela est possible, RIM mettra en œuvre des efforts raisonnables sur le plan commercial pour Vous transmettre un avis de résiliation, quel qu'il soit.

4. Contradiction. Si une des modalités du présent Addenda est contradictoire avec les modalités de la BBSLA ou avec tout autre addenda ou amendement à la BBSLA, les présentes modalités s'appliqueront, dans la mesure de l'incompatibilité, mais uniquement en ce qui a trait au Logiciel Client.

J'ai examiné les présentes Modalités de licence et je suis prêt et autorisé à accepter une licence concernant le Logiciel Client selon les modalités stipulées aux présentes Modalités de licence.

J'accepte

Je n'accepte pas